

TAILOR GLOBAL SELECTION ISR a pour objectif la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à son indicateur de référence composite 45% MSCI Europe NTR + 30% €STR dit ESTER + 25% MSCI World NTR Eur Index. La réalisation de cet objectif sera recherchée notamment afin d'apporter des solutions aux enjeux de l'investissement socialement responsable. En effet, le fonds a pour objectif de sélectionner des OPC dans le cadre d'un processus d'investissement comprenant systématiquement des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). La part des fonds analysés ESG dans le portefeuille est durablement supérieure à 90% puisque nous nous fixons cette limite de fonds labélisés ISR ou équivalents européens.

Durée de placement minimum recommandée

4 ans

Risque SRI (Synthetic Risk Indicator)

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

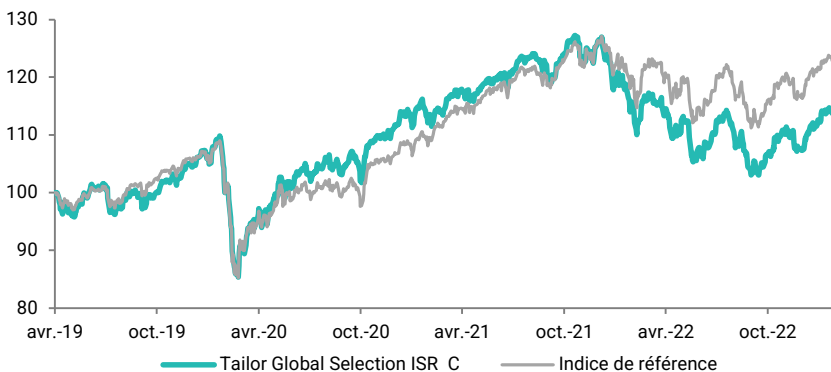


Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

COMMENTAIRE DE GESTION

Les actions européennes évoluent à leur plus haut en février, le CAC 40 NR est à +12,4% depuis le début d'année et bat son record historique au cours du mois. Les indicateurs économiques se sont révélés meilleurs que prévus de part et d'autre de l'Atlantique. La consommation américaine ressort bien au-delà des attentes, et plus globalement le dynamisme des services soutient les indices d'activité PMI. La résilience de l'économie, couplée à une inflation toujours loin de sa cible, alimente toutefois les craintes d'un resserrement monétaire prolongé. Les taux terminaux de la Fed et de la BCE ont été révisés à la hausse, ce qui s'est reflété sur le niveau des taux souverains (les taux 10 ans US et Allemand retrouvent leur pic de fin 2022). Dans ce contexte le crédit investment grade, plus sensible aux taux d'intérêt, sous-performe le haut rendement et le dollar reprend des couleurs face à l'euro.

HISTORIQUE DE PERFORMANCE



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES CUMULÉES

	Fonds	Indice
YTD	+5.51%	+5.34%
2022	-11.59%	-15.26%
2021	+13.24%	+17.99%
1 an	-2.13%	+1.97%
3 ans	+13.24%	+22.68%
5 ans	-	-

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds	+9.70%	12.66%	-
Volatilité de l'indice	+7.57%	12.66%	-
Ratio de Sharpe	-0.09	-0.09	-
Depuis création			
Tracking Error	0.48%		

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Code ISIN	FR0013406196
Ticker Bloomberg	HEPAGLC
Date de création	29 avril 2019
Classification AMF	Mixte
Forme juridique	UCITS au format FCP
Devise	EUR
Indice de référence	45% MSCI Europe NTR + 30% €STR dit ESTER + 25% MSCI World NTR Eur Index.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Souscription min.	1 part
Frais d'entrée	2,50% max.
Frais de sortie	Néant
Frais de gestion	1,90% TTC max.
Comm. Surperf.	Oui (cf. Prospectus)
Valorisation	Quotidienne
Règlement/Cut off	J+2/12h
Dépositaire	CACEIS Bank

FR0013406196

**Valeur liquidative
Encours consolidé**

113.24€
24 M€



**Meilleure société locale.
Catégorie Toutes Gestions.
Décembre 2022**

Les distinctions reçues ne préjugent pas des performances futures de la société de gestion.

PRINCIPALES POSITIONS

LYXOR MSCI EUR ESG LEADERS	7.5%
ISHARES MSCI WORLD SRI-EUR-A	6.9%
LAZARD EQUITY SRI-C	6.9%
BNP PARIBAS MOIS ISR IC	6.8%
CANDRIAM SUS EQY WORLD-CDEUR	6.5%

PROFIL DU PORTEFEUILLE

OPCVM	77.2%
ETF	18.5%
Exposition actions	76.8%
Exposition devises (hors euro)	39.5%

POCHE ACTIONS

Répartition par capitalisation

Supérieur à 5 000 M€	88.3%
De 1 000 M€ à 5 000 M€	8.3%
De 500 M€ à 1 000 M€	1.5%
Inférieur à 500 M€	2.0%

Répartition par zone géographique

Zone Euro	47.0%
Europe (hors ZE)	17.2%
US	27.1%
Pays émergents	2.2%
Autres	6.5%

Répartition sectorielle

Services, technologie	13.8%
Santé	13.3%
Consommation discrétionnaire	12.2%
Services aux collectivités	2.1%
Industrie	16.9%
Matériaux	6.8%
Consommation de base	6.9%
Télécommunications	4.8%
Énergie	3.3%
Finance	16.6%
Immobilier	1.5%
Liquidités	1.7%

Répartition par style

Value	65.0%
Croissance	35.0%

Sources : Tailor Asset Management, Morningstar. Données arrêtées au : 28 février 2023

TAILOR AM - 23 RUE ROYALE 75008 PARIS - Tel : 01 58 18 38 10 - contact@tailor-am.com

SAS au capital social de 3 276 120 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 344 965 900 - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 1990 sous le numéro GP 90031 - Immatriculée en qualité de Courtier en assurance sous le n°ORIAS 11061785.



NOTE DE DURABILITÉ MORNINGSTAR



SCORE DURABILITÉ DU PORTEFEUILLE

	Fonds	Catégorie globale
Environnement	3.63	4.85
Social	8.06	8.53
Gouvernance	6.65	6.84

INDICATEURS ESG

	Fonds	Indice de référence
% du fonds investi sur fonds ISR	96.70%	
Score de durabilité (/50)*	18.95	20.88
Investissement ISR	Oui	

MESURES D'IMPACT ET TAUX DE COUVERTURE

ENVIRONNEMENT

		Mesures d'impact			Taux de couverture		
		2019	2020	2021	2019	2020	2021
Intensité carbone**	Fonds	-	101.3	118.4	-	90.5%	90.0%
	Indice de référence	-	154.3	137.9	-	-	-

SOCIAL

		Mesures d'impact			Taux de couverture		
		2019	2020	2021	2019	2020	2021
Femmes au conseil (%)	Fonds	-	29.4%	30.6%	-	81.6%	81.2%
	Indice de référence	-	20.9%	25.1%	-	59.5%	68.9%

GOVERNANCE

		Mesures d'impact			Taux de couverture		
		2019	2020	2021	2019	2020	2021
Administrateurs indépendants au conseil(%)	Fonds	-	59.3%	59.4%	-	78.4%	79.1%
	Indice de référence	-	40.5%	47.6%	-	59.5%	68.9%

DROITS HUMAINS

		Mesures d'impact			Taux de couverture		
		2019	2020	2021	2019	2020	2021
Signataires du Pacte Mondial des Nations Unies (%)	Fonds	-	63.7%	68.7%	-	82.3%	82.8%
	Indice de référence	-	39.0%	45.2%	-	52.2%	60.3%

*score plus faible = risque plus faible

**En tonne équivalent CO2 par million d'USD de chiffre d'affaires). Le taux de couverture n'est déterminé que pour les actifs éligibles, les actions des OPC actions.

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer à notre code de transparence disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.tailor-am.com/esg.html>

La mise à jour des données est annuelle. Source : Bloomberg et sociétés de gestion partenaires

GLOSSAIRE

MESURE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Intensité carbone : en tonnes d'émissions de CO2 équivalent / million USD de chiffre d'affaire.

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million de USD de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions directes induites par la combustion d'énergie fossile) et du Scope 2 (émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité). Ainsi, pour chaque million de USD de chiffre d'affaire, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE GOUVERNANCE

La qualité de la gouvernance est depuis toujours un critère déterminant de notre politique d'investissement. Une gouvernance satisfaisante est une garantie de transparence et d'équilibre des pouvoirs, ainsi qu'un contre-pouvoir actionnarial.

Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle.

Méthode de calcul : (Nombre d'administrateurs indépendants au Conseil/ Nombre total de membres du Conseil)

MESURE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

Pourcentage moyen de femmes siégeant au conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen de femmes siégeant au conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille.

Méthode de calcul : (Nombre de femmes au Conseil/ Nombre total de membres du Conseil)

MESURE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DROIT HUMAIN

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption



NOTES ET AVERTISSEMENTS LABEL ISR

Le **Label ISR** « Investissement Socialement Responsable » est un label français créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances, dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement de droit français respectant les principes de l'investissement socialement responsable.

Le fonds **Tailor Global Sélection ISR** obtient le label en 2021, après un audit indépendant réalisé par AFNOR Certification.

L'**approche en matière d'analyse ISR** des OPC mise en œuvre par Tailor Asset Management repose sur une analyse qualitative et quantitative de la démarche ESG des OPC de l'univers. **Plusieurs limites peuvent être identifiées**, en lien avec la méthodologie de la société de gestion mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets. Les OPC sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ISR différentes et indépendantes les unes des autres, en termes d'analyse des critères extra financiers ou de technique de gestion. Ils peuvent adopter différentes approches ISR comme des approches dites Best-in-class, « Best-in-universe » et d'Exclusion (de secteurs, de valeurs ou de pays). De ce fait, la sélection d'OPCVM et FIA ISR peut générer une absence de cohérence des politiques ISR parmi les sous-jacents.

Par ailleurs, les données ESG utilisées dans le processus d'investissement sont basées sur des données tierces et, dans certains cas, développées en interne. Elles sont subjectives et susceptibles d'évoluer au fil du temps. Le manque d'harmonisation des définitions peut conduire à des critères ESG hétérogènes. Les différentes stratégies d'investissement qui utilisent des critères ou des reporting ESG sont difficiles à comparer entre elles. Afin de rendre l'analyse la plus pertinente possible, la société s'assure de la cohérence des politiques ISR appliquées par chaque OPC sélectionné avec celle mise en place par Tailor AM. Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le fonds et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de Tailor Asset Management disponible sur le site internet www.tailor-am.com.

Cote de durabilité Morningstar ou Morningstar Sustainability Rating (MSR) : La notation « Morningstar Sustainability Rating » est une mesure de l'efficacité des entreprises détenues dans un fonds d'investissement en matière de gestion des risques et des opportunités liées à la problématique ESG (environnement, social, gouvernance), relativement à d'autres fonds. Morningstar utilise les données ESG fournies par la société Sustainalytics pour calculer une note de durabilité.

Tous les fonds dont au moins 50% de l'inventaire dispose d'une note ESG fournie par Sustainalytics sont notés. Les fonds reçoivent une notation sur une échelle allant de Faible, Inférieur à la Moyenne, Moyen, Supérieur à la Moyenne, Elevé, et représentées par des icônes de globes où le score le plus bas est représenté par 1 globe et le plus élevé par 5 globes.

La notation correspond à l'inventaire du portefeuille Tailor Global Sélection ISR au 31/12/2021.

Les **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)** ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques **Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG)** dans la gestion de leurs portefeuilles, mais au sens large. Les PRI sont un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

Les **Principes pour l'Investissement Responsable** sont au nombre de 6. Les investisseurs qui s'engagent à les respecter doivent :

1. Prendre en compte les questions ESG dans leurs processus de décisions en matière d'investissement
2. Prendre en compte les questions ESG dans leurs politiques et leurs pratiques d'actionnaires
3. Demander aux sociétés dans lesquelles ils investissent de publier des rapports sur leurs pratiques ESG
4. Favoriser l'acceptation et l'application des PRI auprès des gestionnaires d'actifs
5. Travailler en partenariat avec les acteurs du secteur financier qui se sont engagés à respecter les PRI pour améliorer leur efficacité
6. Rendre compte de leurs activités et de leurs progrès dans l'application des PRI

DEFINITIONS

Volatilité : la volatilité est un indicateur qui mesure l'amplitude de ces hausses et de ces baisses. La connaissance du niveau de volatilité d'un placement vous est donc utile pour évaluer le risque de ce placement : quand la volatilité est élevée, la valeur du capital investi peut baisser de façon importante.

Ratio de Sharpe : ce ratio mesure la capacité du gérant à générer de la sur performance par rapport au taux sans risque.

Tracking Error : cet indicateur correspond à l'écart-type de la différence entre les rendements hebdomadaires du fonds et ceux de l'indice de référence de sa catégorie. Plus cet écart est élevé, plus la composition du fonds s'est éloignée de celle de cet indice, moins il est élevé, moins la composition du fonds s'est éloignée de celle de l'indice.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRR) : cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à l'OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

PRINCIPAUX RISQUES ET AVERTISSEMENTS

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution de marché défavorable, subir une moins-value. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie du capital de la part de la société de gestion ou d'un établissement bancaire.

Risque associé à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. Sa performance peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative pourrait baisser.

Risque actions : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de taux d'intérêts : Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'investissement en titres à haut rendement dont la notation est basse ou inexistante peut accroître le risque de crédit et impacter négativement la valeur liquidative.

Pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à prendre connaissance de la description complète du profil de risque de cet OPCVM dans le prospectus de ce dernier.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances s'entendent dividendes et coupons réinvestis et nettes des frais de gestion.

Ce document commercial est établi par Tailor Asset Management et est exclusivement réservé à une clientèle professionnelle. Il a uniquement pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription d'un produit ou d'un service. Tailor Asset Management rappelle que préalablement à tout investissement, il est nécessaire de se rapprocher de son conseil pour évaluer et s'assurer de l'adéquation du produit ou du service en fonction de sa situation, de son profil et de ses objectifs. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué. Pour plus d'informations sur les risques et les frais, vous pouvez vous référer au DICI, au prospectus ou contacter votre interlocuteur habituel.